

# La Gazette des Comores

Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26<sup>ème</sup> année - N°5137 - Mardi 09 Juin 2026 - Prix : 200 Fc

COI :

## La question de Mayotte s'invite au 40e Conseil des ministres



### ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iraladjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :  
541m<sup>2</sup> - 49€/m<sup>2</sup>

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :1.500m<sup>2</sup> - 60€/m<sup>2</sup>

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.  
-> 1.200m<sup>2</sup> - 49€/m<sup>2</sup> / -> 2.492m<sup>2</sup> - 49€/m<sup>2</sup>

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :4.000m<sup>2</sup> - 49€/m<sup>2</sup>

Contact whatsApp : +269 333 21 02

*La France a pris ce lundi 08 juin la présidence de la Commission de l'océan Indien lors du 40e Conseil des ministres ouvert à Moroni. Climat, sécurité alimentaire et sûreté maritime étaient les points abordés, mais la volonté affichée de Paris d'intégrer Mayotte a ravivé les sensibilités comoriennes.*

Les ministres des cinq États membres, notamment les Comores, la France (au titre de La Réunion), Madagascar, Maurice et les Seychelles, se sont retrouvés pour une session anniversaire, où les Comores transmettaient la présidence à la France après une année centrée sur la sécurité maritime. Pour cette dernière, principal bailleur de la COI via l'AFD et l'Union européenne, l'heure est à la

continuité dans « un monde plus instable qu'auparavant, plus imprévisible », selon les mots de sa représentante. Originaire de République dominicaine, la ministre a invoqué son expérience de l'ouragan Georges en 1998 pour évoquer la « double-vulnérabilité » des îles. Elle a décliné trois priorités pour son mandat : honorer les engagements sur la sécurité alimentaire pris au dernier sommet, protéger l'océan par la sûreté maritime et une meilleure gestion des ressources halieutiques, et renforcer la préparation aux phénomènes climatiques extrêmes désormais « banalisés ». L'Agence française de développement faisait partie de la délégation, preuve, selon elle, d'un engagement financier « majoritaire ».

LIRE SUITE PAGE 3

## COOPÉRATION :

## Huang Zheng présente la position de Pékin sur cinq dossiers majeurs

Lors d'une conférence de presse tenue le 5 juin à l'ambassade de Chine à Moroni, l'ambassadeur Huang Zheng a présenté la position de Pékin sur cinq dossiers majeurs : l'application de droits de douane zéro pour 53 pays africains, la situation au Moyen-Orient, la question de Taiwan, le lancement de l'Année sino-africaine des échanges humains et culturels 2026, et la relance du dialogue sino-américain.

Dans une conférence de presse tenue le 05 juin dernier à Moroni, l'ambassadeur de Chine en Union des Comores Huang Zheng a ouvert son intervention sur la mesure entrée en vigueur le 1er mai 2026 : l'exonération de droits de douane pour tous les produits exportés vers la Chine par les 53 pays africains dont les Comores, entretenant des relations diplomatiques avec Pékin. « La Chine est devenue la première grande écono-

mie à appliquer des droits de douane nuls à tous les pays africains ayant des relations diplomatiques avec elle », a-t-il rappelé. Des produits comme les avocats kényans, le café ou les piments séchés entrent désormais en Chine sans taxe, avec des procédures de dédouanement simplifiées. « Cette politique ouvre de nouvelles opportunités pour les exportateurs comoriens, notamment dans le secteur agricole », a-t-il souligné. « La Chine et les Comores partagent la même vision d'un monde plus juste, où le Sud global joue un rôle central. »

En deuxième point, l'ambassadeur chinois a abordé les tensions autour de l'Iran. Huang Zheng a estimé que le conflit est préjudiciable à la population, à l'économie mondiale et à la sécurité énergétique. La Chine plaide pour une issue politique et diplomatique rapide. Il a rappelé les quatre principes formulés par le président Xi Jinping : coexistence pacifique entre les pays du Golfe, respect de la souve-



raineté nationale, défense du droit international à travers l'ONU, et équilibre entre développement et sécurité. La réaffirmation de Taiwan comme partie intégrante de la République populaire de Chine a été parmi les points discutés lors de la conférence de presse. L'ambassadeur a dénoncé le récent

voyage du dirigeant taïwanais Lai Ching-te à Eswatini, qu'il considère comme une provocation séparatiste. « Le principe d'une seule Chine est soutenu par l'écrasante majorité des pays, y compris les 53 pays africains ayant des relations diplomatiques avec Pékin et l'Union africaine », a-t-il déclaré.

Autre point cité lors de conférence de presse est l'Année sino-africaine des échanges humains et culturels 2026. Huang Zheng a présenté le lancement de cette initiative, ouverte le 8 janvier à Addis-Abeba en présence du ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi. L'objectif est de renforcer l'amitié et les liens entre les peuples. « Les échanges entre les peuples constituent le fondement le plus solide de l'amitié sino-africaine », a-t-il affirmé. En dernier point, le diplomate a évoqué les relations sino-américaines, suite à la visite de Donald Trump en Chine du 13 au 15 mai dernier. « Les deux chefs d'État ont convenu d'une vision de relations sino-américaines constructives de stabilité stratégique », a indiqué l'ambassadeur. Pékin dit être prêt à travailler avec Washington sur la base du respect et du bénéfice mutuel.

El-Aniou Fatima

## RN4 – OICHILI :

## Saifi Ahmed : "On mettait 2 heures, aujourd'hui on fait 35 minutes"

Une chaussée impeccablement enrobée et lisse a remplacé la piste cahoteuse. De Bahani Itsandra à Koimbani Oichili, la RN4 n'est plus la route de galère que redoutaient les chauffeurs. À la gare de Moroni-Oichili, tout près du Croissant-Rouge, Saifi Ahmed, taximan, raconte un quotidien transformé : des trajets trois fois plus rapides, des voitures qui souffrent moins, et un mot d'ordre partagé avec les passagers, à savoir la prudence.

Il est 8 heures, les Opel Zafira s'alignent. Saifi Ahmed, chauffeur de Oichili yadju, ajuste son rétro. Il se souvient de la piste défoncée, des ornières après chaque pluie, des clients secoués pendant presque deux heures. « Ce n'est plus la même route », dit-il. Les travaux de la RN4 ont bien avancé. Le tronçon de Bahani Itsandra jusqu'à Koimbani est désormais bien goudronné. « C'est une route neuve. La galère, c'est fini. On n'est pas encore au bout, mais sur notre zone, ça roule vraiment », constate-t-il. Le chrono parle pour lui. Avant, un aller simple vers Oichili ya Djou prenait près de deux heures. Aujourd'hui, il boucle le même trajet en 35 minutes. « Le travail se passe super bien, vu les circonstances de la vie de tous les jours. La voiture ne casse plus, on fait plus de rotations, les clients arrivent à l'heure », résume le chauffeur.

La nouveauté crée aussi une vigilance. Sur un bitume que personne ne maîtrise encore, le risque, c'est l'excès de confiance. « Les passagers eux-mêmes nous rappellent à la prudence. Ils nous disent : "c'est une route neuve, vous ne la connaissez pas encore, il faut éviter

les accidents". Et nous, on entend, on fait attention », confie Saifi Ahmed. Pour rappel, en avril dernier, la gendarmerie de Ngazidja a réuni en urgence à Oichili les mai-

res, le député de la circonscription, les chefs de village et les représentants du syndicat des transporteurs pour poser les bases d'une riposte contre l'imprudence au volant. «

Entre chauffeurs d'Oichili ya Djou, on s'est parlé et on s'est mis d'accord. On va rouler prudemment pour éviter les problèmes dans notre travail. Parce qu'au fond, ce ne sont pas que des bagages qu'on transporte, ce sont surtout des vies. Et on en est pleinement responsables », martèle-t-il.

Interrogé sur la rumeur des taximen venus d'ailleurs qui profiteraient de la nouvelle route pour piquer des tours aux chauffeurs de la région, Saifi balaie : « Sur le terrain, on n'observe rien de tel. Nous, on est juste contents de pouvoir enfin rouler correctement sur une route propre. » Reste la question du prix. L'aller-retour Moroni-Oichili est facturé 1 400 francs. Pour lui, le tarif est juste. « Il faut bien nos dix litres d'essence pour travailler la journée. Avec une route comme ça,

la voiture consomme probablement moins, mais il faut bien vivre », explique-t-il.

Par ailleurs, les travaux de la RN4 ne sont pas totalement terminés, des engins sont encore visibles et certains panneaux "route barrée" restent en place. Mais de Bahani à Koimbani, le tronçon est désormais revêtu d'un enrobé flambant neuf sous les roues. À la fin de notre entretien, Saifi Ahmed part de suite redémarrer sa voiture, passagers à bord. Dans le rétro, la station de bus s'éloigne. Devant, le ruban noir file droit vers Oichili. « Mwenda hambapvi tsi yi rewe » comprenez, qui roule doucement roule sûrement, répétait-il en souriant.

Hamdi Abdillahi Rahilie



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP\_KM, P177816),  
DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Objet :: Recrutement d'un(e) expert(e) en infrastructure et développement rural

La Coordination Nationale du Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires aux Comores (FSRP-KM) lance un Appel à Manifestation d'intérêts pour le **Recrutement d'un(e) expert(e) national (e) en infrastructure et développement rural**

Pour avoir plus d'informations sur l'Appel à candidature ou pour télécharger les Termes de Références, veuillez consulter notre site internet à partir de ce lien : <https://fsrp-km.org/appel-doffre/>

La date limite de soumission est fixé au **23/ 06 / 2026 à 14h00.**

Pour postuler, envoyer le dossier de candidature par mail à l'adresse suivante : [projetfsrp@gmail.com](mailto:projetfsrp@gmail.com) ; Ou physiquement au siège du FSRP\_KM, sis au Ministère de l'Agriculture à Mdé – Ex Cefader.

Lancé le **09 juin 2026**

## COI :

## La question de Mayotte s'invite au 40e Conseil des ministres

### Suite de la page 1

Le point de discord est venu avec l'épineuse question de Mayotte. Devant ses homologues, la représentante française a déclaré : « C'est pourquoi nous souhaitons assurer, de manière pragmatique et en tant que voisins et partenaires, l'intégration de Mayotte à notre instance. » L'argument avancé est sanitaire, avec l'épidémie d'Ebola qui progresse dans la région des Grands Lacs : « les maladies ne connaissent pas de frontière. Est-ce que nous allons volontairement lais-

ser une brèche dans notre défense ? » Elle a ensuite cédé la conduite des travaux à l'ambassadeur de France à Moroni, Étienne Chapon. La réponse comorienne, qui ouvrait formellement la séance, était sans ambiguïté. Après la bienvenue « fraternelle aux îles de la Lune », le discours a rappelé que ce conseil marque « les 40 ans d'adhésion de l'Union des Comores à la COI, dans ses frontières dûment reconnues par le droit international ». Puis est venu l'avertissement : « L'heure n'est pas aux provocations outrancières, aux invectives et à la suren-

chère. Notre zone réputée pour être une zone de paix, doit être à l'abri des velléités, nourries par des ambitions politiques, au mépris du droit international. »

Au-delà du différend territorial, Paris et Moroni tentent de converger sur les urgences régionales. Pour le représentant comorien, Moroni pousse pour des mécanismes concrets de résilience économique : mise en place d'un dispositif d'achats groupés de produits de première nécessité, coopération accrue entre compagnies aériennes nationales pour la connectivité, et

mobilisation du secteur privé « pour produire d'avantage dans la région et pour la région ». Sur la sécurité, les Comores défendent l'architecture régionale de sûreté maritime portée par la COI avec l'UE, et mettent en avant leur nouveau Centre national de l'Action de l'État en mer. Sur le climat, l'appel est à porter une « voix commune » aux prochaines COP sur les écosystèmes marins et le climat, les îles étant « les premières victimes » du réchauffement.

La santé a clos la liste des priorités, avec le réseau SEGA One Health placé en alerte face à Ebola.

Les deux présidences ont enfin salué l'arrivée du nouveau secrétaire général, le Dr Ibrahim Norbert Richard, chargé de parachever la modernisation institutionnelle engagée depuis la retraite de Moroni en 2019. « 40 ans, c'est l'âge de la maturité et de la sagesse », a conclu l'hôte comorien. Reste à voir si cette maturité suffira à maintenir l'unité de l'Indianocéanie face à la question de l'île comorienne de Mayotte sous administration française.

Hamdi Abdillahi Rahilie

## SOCIÉTÉ :

## Lancement du 5ème Recensement général de la population

Le gouvernement comorien, à travers l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), en partenariat avec la Banque mondiale, la BIRD, l'IDA et l'UNFPA, a procédé le 5 juin dernier au lancement du cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5).

Cet ambitieux programme de collecte de données démographiques, socio-économiques et spatiales constitue la pierre angulaire de la Stratégie nationale de développement de la statistique. Il vise à fournir des chiffres actualisés pour orienter les politiques publiques, notamment grâce à l'intégration des outils géo-spatiaux et numériques les plus modernes. Dans son intervention, le coordonnateur du Système des Nations Unies aux Comores, Tsok James Bot, représentant de l'UNFPA, a salué l'engagement politique au plus haut niveau de l'État, qui témoigne d'une volonté claire de

placer l'humain au cœur du développement. Il a également félicité les Comores pour le respect de l'engagement pris par les États membres de réaliser un recensement général de la population tous les dix ans afin d'assurer un meilleur suivi de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030.

« Dans le langage courant, on résume souvent le recensement à une simple action consistant à compter la population. Pour le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et pour tout planificateur du développement, le recensement général est bien plus que cela. C'est l'outil le plus puissant dont dispose un pays pour corriger les inégalités, mesurer ses progrès et préparer son avenir. Lancer ce recensement, c'est accepter de regarder la réalité démographique en face pour mieux y répondre. C'est se donner les moyens d'atteindre les Objectifs de développement durable et de maximiser le dividende démographique », a-t-il déclaré. Il a poursuivi en soulignant

que cette opération permettra de fournir les données nécessaires à l'élaboration des politiques de lutte contre la pauvreté, au suivi des progrès réalisés dans le cadre des ODD et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Elle contribuera également à la mise en place d'un système d'information statistique fiable, capable de fournir des données précises et disponibles en temps opportun pour évaluer l'impact des politiques publiques.

De son côté, le ministre des Finances, Moussa Abderemane, a souligné que ce recensement constitue une opération de grande envergure. « La particularité de cette opération réside dans l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que des technologies géo spatiales pour la collecte des données, tant pour la cartographie censitaire que pour le dénombrement de la population. Je tiens également à rappeler que, sous le leadership de l'UNFPA, le gouvernement a obtenu des engagements de plusieurs partenaires. Environ 60% du financement res-



tant à mobiliser a déjà été sécurisé. Malgré le déficit financier qui subsiste, nous continuerons à œuvrer pour la réussite de cet exercice. Le gouvernement ne ménagera aucun effort pour combler ce gap et garantir le succès du recensement », a-t-il précisé.

« Le recensement est un outil fondamental pour une planification efficace. Il permet non seulement de mieux comprendre les dynamiques démographiques du pays, mais aussi d'orienter les investissements publics et privés dans des secteurs clés tels que la santé, l'éducation,

l'emploi, l'habitat, l'énergie, le transport, l'urbanisme et la cohésion sociale. Toutes les politiques doivent être conçues et mises en œuvre sur la base de données statistiques fiables, gage de l'efficacité de l'action publique », a-t-il affirmé. Évoquant le calendrier, l'argenter a indiqué qu'une phase pilote débutera en septembre 2026, tandis que la phase de dénombrement général de la population est prévue pour septembre 2027.

Nassuf Ben Amad

## AFFAIRE NAICHA :

## Six chefs d'inculpation retenus contre les principaux suspects

L'instruction dans l'affaire Naicha Abdou M'madi se poursuit. Selon Me Idrisse Saadi, avocat de la famille de la victime, six chefs d'inculpation ont été retenus contre les trois principaux suspects : assassinat, torture, recel de cadavre, profanation de cadavre, association de malfaiteurs et complicité passive. Plusieurs autres personnes demeurent également poursuivies dans ce dossier qui continue de susciter une vive émotion à travers le pays.

Selon Me Idrisse Saadi, l'un des avocats de la famille de Naicha Abdou M'madi, six chefs d'inculpation ont été retenus contre les trois principaux suspects dans l'affaire du meurtre de la jeune fille :

assassinat, torture, recel de cadavre, profanation de cadavre, association de malfaiteurs et complicité passive. Parmi les personnes mises en cause, Fahami Ibrahim et Attoumani Abdourahmane n'ont pas encore été auditionnés par le juge d'instruction. Le troisième suspect, quant à lui, observe le silence depuis l'ouverture de l'information judiciaire et refuse de répondre aux questions des enquêteurs. Me Saadi a tenu à souligner le caractère particulièrement sensible du dossier. Selon lui, cette sensibilité ne réside pas uniquement dans la gravité des faits, mais également dans l'ampleur prise par l'affaire sur le plan judiciaire et dans l'opinion publique. « Le dossier est déjà en instruction. Pour le bien de l'enquête et en tant qu'avocats, nous

ne pouvons rien dire », a déclaré le conseil de la famille, rappelant l'obligation de réserve qui s'impose à toutes les parties tant que l'instruction est en cours.

L'enquête est actuellement conduite sous l'autorité du parquet de Moroni. Le juge d'instruction poursuit les auditions des personnes citées dans la procédure. Certaines ont déjà été inculpées et placées en détention préventive à la maison d'arrêt de Moroni. D'autres personnes mises en cause doivent encore être entendues avant que le magistrat instructeur ne décide des suites à donner. Les qualifications pénales retenues couvrent l'ensemble des faits reprochés. L'accusation d'assassinat concerne l'acte ayant entraîné la mort de la victime, tandis que

celle de torture porte sur les sévices présumés qui lui auraient été infligés. Les chefs de recel et de profanation de cadavre concernent, quant à eux, les conditions dans lesquelles le corps aurait été traité après les faits. À cela s'ajoutent l'association de malfaiteurs, qui vise l'entente présumée entre plusieurs personnes impliquées, ainsi que la complicité passive pour ceux soupçonnés de ne pas être intervenus malgré leur connaissance des faits.

La qualification d'association de malfaiteurs retenue contre plusieurs mis en cause témoigne de l'orientation prise par l'enquête. La détention préventive de plusieurs inculpés s'inscrit dans le cadre normal de la procédure d'instruction. Les autres personnes citées devraient être

entendues au cours des prochaines semaines, selon le calendrier fixé par le juge. Du côté de la famille de Naicha, on attend les conclusions de l'instruction. Me Saadi affirme que la défense s'en tient à l'un objectif principal : la manifestation de la vérité dans le strict respect de la procédure. Les auditions à venir et l'exploitation des éléments recueillis permettront au juge d'instruction d'apprécier si les charges réunies sont suffisantes pour un renvoi devant la juridiction compétente. Pour rappel, plus d'une dizaine de personnes sont actuellement poursuivies dans cette affaire qui continue de susciter une vive émotion au sein de l'opinion publique.

El-Aniou Fatima

QUAND LA PASSION DEVIENT UNE PROFESSION :

# Le parcours inspirant de Mohamed Oussene

*Diplômé en sciences économiques de l'Université des Comores, Mohamed Oussene a choisi une voie peu conventionnelle. Porté depuis son enfance par sa passion pour les appareils électroniques et l'électroménager, il a su transformer son talent en une activité génératrice de revenus. Son histoire illustre la force de la persévérance, de l'apprentissage autodidacte et de l'entrepreneuriat local.*

À première vue, rien ne prédestinait Mohamed Oussene à faire carrière dans la réparation et la maintenance des appareils électroménagers. Diplômé en sciences économiques de l'Université des Comores, le jeune homme a pourtant trouvé sa véritable vocation dans un domaine qui le passionne depuis son plus jeune âge : la technique et l'électronique. Originaire d'un milieu où les opportunités professionnelles restent limitées, Mohamed Oussene développe très tôt une fascination pour les téléphones portables, les radios et les équipements domestiques. Là où d'autres voient de simples objets du quotidien, lui

cherche à comprendre leur fonctionnement, à identifier les pannes et à les remettre en état. « Je ne savais pas encore que cela deviendrait mon métier, mais j'aimais comprendre comment les choses fonctionnent. Lorsqu'un appareil tombait en panne, je voyais surtout un problème à résoudre », confie-t-il.

Sans formation technique spécialisée au départ, il forge ses compétences grâce à l'observation, à l'expérimentation et à une curiosité sans cesse renouvelée. Chaque erreur devient une occasion d'apprendre. « J'ai beaucoup appris en regardant les autres et en essayant moi-même. Chaque erreur était une leçon », explique-t-il. Parallèlement à sa passion, Mohamed poursuit des études supérieures en sciences économiques. Une formation qui lui apporte des connaissances précieuses en gestion et organisation. « L'économie m'a appris à voir plus loin et à comprendre comment transformer une activité en véritable projet professionnel », souligne-t-il. Après l'obtention de son diplôme, il décide de concilier ses compétences académiques et son savoir-faire technique.



D'abord engagé dans de simples travaux de réparation, il élargit progressivement ses services à la maintenance et au suivi des équipements électroménagers. Grâce à la qualité de son travail, à son sérieux et à la confiance de sa clientèle, son activité se développe au fil des années jusqu'à prendre la forme d'une petite entreprise. « Dans ce métier, la rigueur et l'honnêteté sont essentielles. La confiance des clients est la clé de la réussite », affirme-t-il.

Aujourd'hui, le parcours de Mohamed Oussene est souvent cité comme un exemple de réussite fondée sur la valorisation des compé-

tences techniques. Son expérience rappelle que les diplômes constituent un atout important, mais que la passion, le travail et la détermination demeurent les véritables moteurs de la réussite. À travers son histoire, c'est aussi un message d'espoir qui est adressé à la jeunesse comorienne : croire en ses talents, développer ses compétences et oser entreprendre peuvent ouvrir la voie à un avenir professionnel durable et porteur de développement pour toute la communauté.

Riwad

**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédactrice en chef**  
 Andjouza Abouheir  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 Mohamed Youssouf  
 Sanaa Chouzour  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riwad  
 A Bardraoui  
 Mohamed Ali Nasra  
 Hamdi Abdillahi Rahilie  
 El-Aniou Fatima  
 Aticki Ahmed Ismael  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme,  
 Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres



## Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (N°P171361)

### UNION DES COMORES

### AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

#### Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR) N° P171361

Financement de la BM : Crédit -65290 ; Don No. D549-KM

#### Recrutement d'un cabinet pour l'audit externe des comptes de l'exercice 2026 du PRPKR

Référence : 2026-001-AUDIT.EXT-UGP-PRPKR

#### 1. CONTEXTE

L'Union des Comores bénéficie d'un financement de la Banque Mondiale pour le Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR), dont l'accord a été signé le 13 janvier 2020. L'objectif est de soutenir le relèvement des infrastructures publiques et privées et d'accroître la résilience face aux catastrophes climatiques. Le projet, mis en œuvre par le Ministère de l'Aménagement du Territoire (via une UGP au sein de la DGEAT), dispose d'un système comptable et d'un manuel de procédures opérationnels.

#### 2. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif est de permettre au consultant d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du Projet pour l'exercice 2026. L'auditeur devra s'assurer de l'utilisation conforme des ressources et se prononcer sur la sincérité des états financiers.

Conformément aux TDR, la mission inclut des volets spécifiques :

- **Audit du Plan d'action pour la réinstallation (PAR)** : Vérification spécifique des paiements effectués au titre du PAR (éligibilité et exactitude des montants).
- **Audit de clôture** : Émission d'une opinion sur la fiabilité des comptes à l'achèvement du projet et sur l'éligibilité des dépenses durant la période de grâce.

- **Contrôle Interne** : Évaluation de la sauvegarde des actifs et de l'efficacité des procédures.

#### 3. PROFIL DU CONSULTANT ET QUALIFICATIONS

Le consultant doit être un Cabinet d'audit et d'expertise comptable indépendant, faisant profession habituelle d'auditer des comptes et régulièrement inscrit au tableau d'un ordre membre de l'IFAC (justificatif requis). Le cabinet doit :

- Avoir une expérience confirmée en audit financier de projets de développement.
- Avoir eu une performance satisfaisante lors d'audits de projets financés par la Banque Mondiale au cours des 3 dernières années (justificatif requis).

Personnel clé minimal requis : En dehors de l'associé responsable, l'équipe doit comprendre au moins :

1. **Un Auditeur associé** : Expert-comptable (IFAC), minimum 5 ans d'expérience comme associé.
2. **Un Chef de mission** : Expert-comptable diplômé (IFAC), connaissant les normes comoriennes, ayant dirigé au moins 5 missions d'audit de projets internationaux sur les 10 dernières années.
3. **Deux (2) Auditeurs** : Diplôme supérieur (Bac+4), ayant réalisé au moins 3 missions d'audit de projets.

#### 4. MÉTHODE DE SÉLECTION

Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de « **Sélection à Moindre Coût (SMC)** » conformément au **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA** (version Février 2025).

**N.B** : L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune objection de la part du Client de le retenir sur la liste retreinte.

#### 5. SOUMISSION ET INFORMATIONS

Les dossiers de manifestation d'intérêt, rédigés en français, doivent comprendre les justificatifs d'inscription à l'ordre professionnel et les attestations d'expérience du personnel.

Les TDR complets peuvent être obtenus à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous enveloppe fermée (Original + 2 copies + Clé USB) portant la mention : « Recrutement d'un cabinet pour l'audit externe des comptes de l'exercice 2026 du PRPKR » au plus tard le 16/06/2026 à 13h00 à l'adresse suivante : Madame La Coordonnatrice du PRPKR, Rue Corniche, Ex-projet PALU, Bât. DGEAT, 2ème étage, BP 12 Moroni, Comores.

**Contact** : [coordinateur.ugp.prpkr@gmail.com](mailto:coordinateur.ugp.prpkr@gmail.com) ; [rpm3.ugp.prpkr@outlook.com](mailto:rpm3.ugp.prpkr@outlook.com).

## FOOTBALL, COUPE DES COMORES :

## Quatre clubs alignés sur la ligne de départ

C'est une tradition ancrée depuis des années. La phase nationale de la coupe des Comores reste un moment particulier de la saison. En réalité, elle fait figure d'une levée de rideau pour les compétitions de fin de saison. Cette année, c'est au tour de la ligue de Ngazidja de bénéficier de deux tickets, du fait que la compétition échoit à Ngazidja, après Ndzuani la saison dernière.

Si la coupe est particulièrement indécise sur son issue finale, il n'en demeure pas moins que cette année, les deux clubs de Ngazidja font figure de véritables épouvantails et des sérieux prétendants à la victoire finale. Djabal FC d'Ikoni vainqueur de la phase régionale, se présente avec des réelles ambitions de rééditer l'exploit de l'année dernière en remportant pour la deuxième année de suite le trophée. Forte d'une expérience acquise tout au long des dernières saisons, le club du Bambao, peut compter aussi sur un public qui répond toujours présent quand les circonstances se présentent. Avec un Soumet Ahmed sur le banc, les bleus se voient déjà au tour préliminaire de la coupe de la confédération. Atomic

Ngome de son côté voudra se racher après une saison, où il avait toutes les cartes en main, avant de laisser les trophées majeurs lui échapper du bout des doigts, avec une gestion de groupe plus qu'approximative à la fin de la saison régulière.

Mais cet enthousiasme du côté des clubs de Ngazidja, ne doit pas faire oublier la réalité sur le terrain, et surtout la réalité de la Coupe. Lors du tirage au sort qui s'est tenu à la maison de la fédération, les représentants des clubs se sont tous montrés ambitieux quant à l'issue finale. En héritant d'Atomic Ngome, Wemani FC vainqueur de la Coupe au niveau de Mwali, savait que la tâche n'allait pas être facile. Mais le club de Fomboni sait plus que tout autre déjouer Les pronostics. Opposé en finale contre le grand Fomboni Club, champion régional, les jaunes de Wemani, ont su naviguer à contre-courant pour s'imposer à la fin par 1-0. Un exploit que le club, qui a comme président d'honneur le très discret, Saïd Bouhtane, compte de nouveau rééditer au niveau de cette phase nationale de la Coupe des Comores.

De son côté Beressé Club n'est plus à présenter. Comptants parmi les clubs mythiques de la cité de






Sima dans la région de Shisiwani, les rouges ont su évoluer dans l'ombre d'un Steal Nouvel, qui n'a jamais caché ses ambitions de revenir au plus haut sommet du football de l'île d'Anjouan. En finale, Beressé Club s'est débarrassé d'un AS Daoueni (D2), pour valider son

ticket pour Moroni. Contre Djabal FC, mercredi prochain, ils vont tenter l'exploit d'éliminer, dès les demi-finales le tenant du titre de la phase nationale, et chercher à réinscrire Anjouan au tableau du palmarès de la Coupe des Comores, chose qui n'est plus arrivé depuis belle-

lurette. Avant cette éventualité, nous assisterons demain à la première demi-finale, qui va opposer Atomic Ngome de Ntsudjini à Wemani FC de Fomboni au stade Maluzini.

Imtiyaz

**UNION DES COMORES**  
Unité – Solidarité – Développement

-----

**MINISTERE DES TRANSPORTS MARITIME ET AERIEN**

-----

**PROJET INTER CONNECTIVITE MARITIME DES COMORES**

-----

**Avis spécifique de Passation de Marché - pré qualification**

Union Des Comores  
Projet Inter Connectivite Maritime des Comores  
Secteur transport maritime et aérien

**Travaux**  
**Mode de financement :** Mode de financement islamique – conforme à la charia  
**No du Financement :** COM1019  
**Intitulé du Marché :** Travaux de Construction du Port secondaire du sud de Ngazidja  
**AOI /ouvert :** 2026/06/01-01/BID/MTMA/PICMC/AOI/PS/SUD NGAZIDJA

- L'Union des Comores a reçu un financement de la Banque islamique de Développement ((BISD) pour financer le Projet Inter Connectivité Maritime des Comores (PICMC), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de travaux de construction du Port secondaire du Sud de Ngazidja.
- L'UGP sollicite des offres sous pli scellé de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de construction du port secondaire du Sud de Ngazidja.
- La procédure de pré qualification tel que défini dans les Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre de Projets financés par la BISD, février 2023, (les « Directives »), et ouverte à tous les candidats de pays éligibles tels que définis dans les Directives.
- Les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.11 à 1.12 de ces Directives concernant les règles de la BISD portant sur les conflits d'intérêt.
- Les Candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet PICMC, et prendre connaissance des documents de dossier de pré qualification à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Les dossiers de candidature devront être remises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 08 juillet 2026 à 14 heures 30 min – heure locale.**

Projet Inter Connectivité Maritime des Comores  
**Moroni - Route Garage Mrikao - Union des Comores**  
Tel : +269 733 21 64

Courriel : [connectivitecomoros@gmail.com](mailto:connectivitecomoros@gmail.com) copie à [rpm.connectivitecomoros@gmail.com](mailto:rpm.connectivitecomoros@gmail.com)

6. Web : <https://picmc.org/> Bureau du Projet PICMC, et doivent être clairement marquées « Candidature de pré-qualification pour les travaux de construction du Port secondaire du sud de Ngazidja.

**MOHAMED MMADI AHAMADA, Coordinateur**

# Actu Yas



## Lancement Yas App



Yas Comores a officiellement lancé YasApp, son application mobile dédiée aux clients. Conçue pour simplifier la vie des utilisateurs, YasApp regroupe en un seul endroit toutes les fonctionnalités essentielles :

- gestion de compte,
- recharge, suivi de consommation et bien plus encore.

## Partenariat - Fédération de Basketball



Yas Comores scelle un partenariat stratégique avec la Fédération Comorienne de Basketball. À travers cet accord, Yas réaffirme son soutien au développement du sport aux Comores et son attachement à la jeunesse comorienne. Ce partenariat illustre la volonté de Yas de s'inscrire comme un acteur engagé au-delà du secteur des télécommunications, en accompagnant les initiatives sportives et culturelles qui

## Sponsor - Tournoi de football à l'Université de Patsy



Yas Comores a soutenu le tournoi de football organisé par l'Université de Patsy à Anjouan, une compétition dédiée aux étudiants de l'île. En tant que sponsor de cet événement, Yas a affirmé son engagement auprès de la jeunesse estudiantine comorienne. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de Yas d'accompagner les étudiants et de soutenir les activités sportives qui favorisent la cohésion, le dépassement de soi et l'esprit d'équipe au sein des campus comoriens.

## Sponsor — Concours de coran — Eid Al-Adha



A l'occasion de l'Aïd al-Adha, Yas Comores a soutenu l'organisation d'un concours de récitation du Coran à Anjouan. Fidèle à ses valeurs et à son attachement profond aux traditions comoriennes, Yas a tenu à s'associer à ce moment de spiritualité et de recueillement. Ce concours, ouvert aux jeunes récitants de l'île, a permis de valoriser les talents locaux tout en renforçant les liens de la communauté lors de cette fête bénie. Un beau témoignage de l'engagement de Yas aux côtés des Comoriens dans les moments qui comptent

## Lancement de la Box Yahangu



Yas Comores lance la Box Yahangu, une nouvelle offre internet fixe destinée aux foyers comoriens. Internet stable, rapide et fiable.

- 57 000 Fc à l'achat + 600 Go pour 3 mois
- 19 000 Fc pour 200 Go / mois

Avec cette offre, Yas affirme son engagement à connecter chaque foyer à un internet de qualité, accessible et adapté aux besoins des familles

## Animation Yas App - Sensibilisation de la population



Dans le cadre du lancement de YasApp, Yas Comores a organisé une série d'animations et de démonstrations auprès de la population. Ces sessions itinérantes avaient pour objectif de faire connaître l'application, expliquer comment la télécharger et l'utiliser, et présenter ses nombreux avantages.

Grâce à ces animations, Yas a pu aller à la rencontre des Comoriens directement dans leurs quartiers, créer du lien et répondre aux questions en temps réel.

## POUR UN ARTICLE / UN DEMI PAGE

### Yas Comores illumine la commune de BANGAANI et redonne vie à toute une communauté

*Itsandra, janvier 2026* — Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale, Yas a contribué à l'installation des lampadaires solaires dans la commune de BANGAANI, contribuant ainsi à transformer profondément cette zone longtemps marquée par l'insécurité.

Selon Madame la Maire Mina Lihadji Kassim, cette initiative a permis de réduire significativement les actes de vol et de violence qui y étaient fréquents. Ce site, autrefois associé à plusieurs faits tragiques, souffrait d'un manque criant d'infrastructures et d'éclairage public.

Aujourd'hui, le changement est visible. L'installation des lampadaires a restauré un sentiment de sécurité et encouragé les habitants à se réapproprier leur environnement. « Ce qui était une zone de décharge est devenu un véritable lieu de vie », souligne la mairie.

Au-delà de l'amélioration sécuritaire, ce projet a également favorisé un essor économique local. De petits commerces ont émergé, offrant aux résidents de nouvelles sources de revenus et contribuant à la dynamique sociale de la zone.

La municipalité a salué l'engagement de Yas, qui, à travers cette action, démontre que son rôle dépasse largement le cadre des télécommunications. L'entreprise s'impose ainsi comme un acteur du développement durable, en proposant des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement.

